

Définitions et notes du Guide de discussion - MISE À JOUR DE NOVEMBRE 2020

Note : Les récents changements apportés aux Guides de discussion sont :

- Mise à jour de :
 - Guide de discussion 15 (Services de référence et de diagnostic en laboratoire, et soutien à l'amélioration de la qualité) et
 - Guide de discussion 22 (Mise en œuvre du règlement sanitaire international (RSI))
- Ajout de :
 - Guide de discussion 29. Collaboration intersectorielle et
 - Guide de discussion 30. Relation et soutien aux administrations infranationales de santé publique (p. ex., les bureaux de santé locaux et régionaux) (ajouté en novembre 2020)

Veillez également noter que les Guides de discussion peuvent être adaptés pour répondre aux besoins d'un INSP particulier ou d'une audience particulière. Par exemple,

- les points qui ne sont pas pertinents peuvent être éliminés de la discussion (p. ex., si les laboratoires ne participent pas à la discussion, on peut les ignorer), ou des points peuvent être ajoutés.
- Les Guides de discussion ont été conçus pour être utilisés par des groupes de personnel de l'INSP. Les Guides de discussion peuvent être modifiés pour être utilisés par d'autres groupes, p. ex., des organisations infranationales, ou dans un groupe mixte, p. ex., de personnel de l'INSP et de personnel infranational. Les changements possibles pourraient consister à mettre l'accent sur la communication dans les deux sens et les efforts conjoints, au lieu de mettre l'accent sur le rôle du siège de l'INSP.

Liste des Guides de discussion

Guides de discussion interne	Guides de discussion externe
1. Planification	12. État de santé de la population (évaluation et déclaration)
2. Leadership et gestion	13. Gestion de l'information sur la santé publique
3. Santé et sécurité	14. Communications sur la santé
4. Sécurité des laboratoires	15. Services de référence et de diagnostic des laboratoires et soutien à l'amélioration de la qualité (Révisé en novembre 2020)
5. Gestion des ressources humaines (RH)	16. Surveillance
6. Perfectionnement du personnel	17. Surveillance des problèmes aigus de santé publique, y compris les maladies infectieuses
7. Gestion de l'information organisationnelle	18. Surveillance sentinelle

8. Communications internes	19. Déclaration des événements aigus de santé publique
9. Communications externes au sujet de l'INSP et ses activités	20. Enquête sur les événements aigus de santé publique
10. Technologie de l'information (TI)	21. Préparation et réaction aux situations d'urgence
11. Gestion financière	22. Application du Règlement sanitaire international (RSI) (Révisé en novembre 2020)
	23. Des données à l'action
	24. Collecte et analyse de données stratégiques
	25. Élaboration de recommandations en matière de santé publique
	26. Application des recommandations en matière de santé publique
	27. Perfectionnement du personnel de la santé publique
	28. Recherche en santé publique
	29. Collaboration intersectorielle (ajouté en novembre 2020)
	30. Relation et soutien aux administrations infranationales de santé publique (p. ex., les bureaux de santé locaux et régionaux) (ajouté en novembre 2020)

Guides de discussion interne

Sujet	Définition	Notes	Nom du fichier
Stratégie et orientation			
1. Planification	La planification est le processus par lequel une organisation définit sa vision, sa mission et ses objectifs, ainsi que la manière dont elle les réalisera. Elle comprend les décisions relatives à l'obtention et à l'affectation des ressources nécessaires à la réalisation des éléments de son plan.		1-Planning.docx
Leadership			
2. Leadership et gestion	De bonnes compétences de leadership et de gestion aident l'INSP à réaliser sa vision, sa mission et ses objectifs. Ce Guide traite à la fois des capacités de leadership et de gestion de l'INSP, sachant que les dirigeants et les gestionnaires remplissent souvent les deux rôles.		2-Leadership-et-gestion.docx
Ressources humaines			
Note : <i>Guide de discussion 3 sur la santé et la sécurité est un Guide de discussion général. Le Guide 4 fournit plus de détails sur plusieurs sujets couverts dans le Guide 3.</i>			
3. Santé et sécurité	La santé et la sécurité comprennent la détection et la prévention des dangers sur le lieu de travail, la réduction des accidents et de l'exposition à des conditions et des substances dangereuses (pour la santé physique et mentale), la formation du personnel sur les mesures de santé et de sécurité, et la garantie que l'environnement de travail répond aux normes établies en matière de sécurité et de santé au travail.	Voir également le Guide de discussion 4	3-Santé-et-Sécurité.docx
4. Sécurité des laboratoires	La sécurité des laboratoires consiste notamment à veiller à ce que le risque d'exposition des travailleurs à des substances et organismes dangereux soit réduit au minimum et à ce que des systèmes soient mis en place pour répondre rapidement aux problèmes de sécurité qui se posent.	Voir également le Guide de discussion 3	4-Sécurité-des-laboratoires.docx
5. Gestion des ressources humaines (RH)	La gestion des RH implique des systèmes pour embaucher et licencier le personnel, gérer les performances du personnel et soutenir le personnel afin qu'il puisse contribuer à la mission et aux objectifs de l'INSP.		5-Gestion-des-ressources-humaines.docx

6. Perfectionnement du personnel	Le perfectionnement du personnel consiste à l'aider à améliorer ses compétences ou son expertise, afin qu'il puisse mener une carrière réussie et maximiser sa contribution à l'INSP.		6-Développement-du-personnel.docx
----------------------------------	---	--	-----------------------------------

Administration et fonctionnement

7. Gestion de l'information organisationnelle	La gestion des connaissances organisationnelles comporte la saisie, la gestion et le partage des informations internes, comme les règlements et données relatives aux ressources humaines et financières, dont l'organisation a besoin pour fonctionner de manière efficace et efficiente.	Le Guide de discussion 13 traite de la capacité de l'INSP à mettre les données et informations importantes et utiles à la disposition des destinataires internes.	7-Gestion-de-l'information-organisationnelle.docx
8. Communications internes	Les communications internes désignent le partage l'information au sein d'une organisation, ainsi que la stratégie, les outils et les canaux de partage de ces informations.		8-Communications-internes.docx

Relations externes

9. Communications externes au sujet de l'INSP et ses activités	Les communications externes désignent le partage d'informations sur l'INSP et ses activités avec des publics externes.	Le Guide de discussion 13 traite des communications externes dans le but d'informer des parties prenantes et autres entités sur les résultats de la recherche, les recommandations en matière de santé publique, etc.	9-Communications-externes.docx
--	--	---	--------------------------------

Technologie de l'information (TI)

10. Technologie de l'information (TI)	La TI désigne l'utilisation de la technologie pour la gestion de l'INSP et pour réaliser sa mission et ses objectifs.		10-Technologie-de-l'information (TI).docx
---------------------------------------	---	--	---

Gestion financière

11. Gestion financière	La gestion financière comprend l'établissement d'une solide responsabilité financière et la garantie d'une bonne gestion des ressources budgétaires.		11-Gestion-financière.docx
------------------------	--	--	----------------------------

Guides de discussion externe

Partage des données et des informations				
	12. État de santé de la population (évaluation et déclaration)	L'état de santé de la population désigne la production de rapports périodiques détaillés sur la santé de la population, y compris celle de diverses sous-populations.		12-État-de-santé-de-la-population.docx
	13. Gestion de l'information sur la santé publique	La gestion des informations sanitaires consiste à saisir et à gérer les informations et les recommandations en matière de santé publique pour les rendre accessibles et utiles pour un large éventail d'actions de santé publique. Les types d'informations comprennent en général des rapports, des documents d'orientation et des bases de données. Ces informations sont généralement publiées sur des sites web et les personnes peuvent également les demander.	Le Guide de discussion 9 traite du partage d'informations au sujet de l'INSP et de ses activités avec des publics externes.	13-Gestion-info-SP.docx
	14. Communications sur la santé	La communication sur la santé consiste à fournir des informations sur la santé à divers publics par le biais de multiples canaux afin de sensibiliser et de modifier les comportements.		14-Communications-santé.docx
Laboratoire				
	15. Services de laboratoire de référence et de diagnostic et soutien pour l'amélioration de la qualité	Les services de référence et de diagnostic en laboratoire désignent la capacité de l'INSP à recevoir et à analyser des échantillons et à communiquer les résultats. Le soutien à l'amélioration de la qualité des laboratoires comprend la promotion et la réalisation de programmes qui améliorent et garantissent la qualité dans l'INSP et dans tout le pays.		15-Services-de-laboratoire.docx

Surveillance, préparation et riposte

Note : *Guide de discussion 16 Surveillance est un Guide de discussion général.* Les Guides 17 et 18 fournissent plus de détails sur certains sujets couverts dans le Guide 16.

16. Surveillance	La surveillance de la santé publique désigne la collecte, l'analyse et l'interprétation permanentes et systématiques de données sanitaires.	Voir également les Guides de discussion 17 et 18.	16-Surveillance.docx
17. Surveillance des problèmes aigus de santé publique, y compris les maladies infectieuses	La surveillance des problèmes aigus de santé publique, y compris les maladies infectieuses, exige la collecte continue et rapide des données, l'analyse et le retour d'information à ceux qui fournissent les données.	Voir également les Guides de discussion 16.	17-Surveillance-des-problèmes-de-santé-publique-aigus.docx
18. Surveillance sentinelle	La surveillance sentinelle désigne la mise en place de systèmes permettant de recueillir des données de haute qualité sur les cas d'une maladie particulière qui ne peuvent être obtenues par un système passif.	Voir également les Guides de discussion 16.	18-Surveillance-sentinelle.docx
19. Déclaration des événements aigus de santé publique	La déclaration des événements aigus de santé publique permet à l'INSP d'être au courant des événements aigus de santé publique (définis dans la section des notes). Elle comprend des systèmes à l'INSP pour recevoir les déclarations et leurs transmissions aux responsables du suivi.	Aux fins du présent Guide, les événements aigus de santé publique sont ceux qui nécessitent une action rapide, p. ex., pour prévenir d'autres cas, limiter l'impact (p. ex., d'un déversement de produits chimiques) ou tirer des conclusions qui conduiront à la prévention à l'avenir.	19-Déclaration-des-événements-de-santé-publique.docx
20. Enquête sur les événements aigus de santé publique	L'enquête sur les événements aigus de santé publique consiste à confirmer l'événement, à en déterminer les causes et à déterminer les moyens d'y mettre fin et de prévenir des événements similaires dans l'avenir.	Dans ce Guide, les événements aigus de santé publique sont ceux qui nécessitent une action rapide, pour prévenir d'autres cas ou en limiter l'impact (déversement de produits chimiques, etc.) ; ou pour tirer des conclusions qui permettront de prévenir leur récurrence dans l'avenir.	20-Enquête-sur-événements-SP.docx

	21. Préparation et réaction aux situations d'urgence	La préparation et la réponse aux situations d'urgence implique la planification, la mobilisation de ressources et la collaboration avec d'autres organisations pour se préparer et répondre aux urgences de santé publique.		21-Préparation-et-réponse-aux-urgences.docx
	22. Application du Règlement sanitaire international (RSI)	L'application du RSI implique que l'INSP assume les responsabilités qui lui incombent.		22-Application-du-RSI.docx
<p>Des données à l'action</p> <p>Note : <i>Guide de discussion 23 L'utilisation des données pour l'action est un Guide de discussion général. Les Guides 24 à 26 fournissent plus de détails sur certains sujets du Guide 23.</i></p> <p>Note : <i>Aux fins des Guides relatifs à l'utilisation des données pour l'action (Guides 23-26), les définitions suivantes sont utilisées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parties-prenantes</i> : Groupes et personnes ayant un intérêt, une participation ou un investissement dans les recommandations de l'INSP. • <i>Décideurs</i> : Un sous-ensemble de parties prenantes dont on peut attendre qu'elles utilisent les recommandations de l'INSP pour apporter des changements aux politiques ou aux programmes d'une organisation ou d'une composante d'une organisation. Ce groupe pourrait comprendre des fonctionnaires du ministère de la Santé ; d'autres dirigeants d'organismes ; des directeurs d'administrations publiques provinciales, étatiques ou locales ; des dirigeants d'ONG, etc. • <i>Partenaires</i> : Un sous-ensemble de parties prenantes dont la relation avec l'INSP est caractérisée par une coopération et une responsabilité mutuelles. 				
	23. Des données à l'action	Le terme « utilisation des données pour l'action » fait référence à l'utilisation d'informations scientifiques et d'autres preuves pour éclairer les politiques et les programmes. Cela comprend la synthèse d'informations provenant de sources multiples pour élaborer des recommandations persuasives, et la fourniture de ces recommandations dans des formats et par des canaux qui en maximiseront l'adoption. L'INSP peut utiliser des données existantes, des recommandations d'autres groupes ou des avis d'experts ; et parfois, l'INSP collecte et analyse des données pour soutenir les actions.	Voir également les Guides de discussion 24-26.	23-Utilisation-des-données-pour-l'action.docx
	24. Collecte et analyse de données stratégiques	La collecte et l'analyse stratégiques des données impliquent de décider quelles données sont nécessaires pour influencer les politiques et les programmes ; de faire correspondre le type de collecte de données (p. ex., enquête, surveillance, recherche) aux actions requises ; et d'effectuer la collecte et l'analyse des	Voir également les Guides de discussion 23.	24-Collecte-et-analyse-stratégiques-des-données.docx

		données de manière à avoir un impact sur la santé publique.		
	25. Élaboration de recommandations en matière de santé publique	L'élaboration de recommandations en matière de santé publique implique la synthèse des informations et la création de documents de synthèse qui décrivent les faits, les options et les recommandations.	Voir également les Guides de discussion 23.	25-Élaboration-des-recommandations-de-SP.docx
	26. Application des recommandations en matière de santé publique	L'adoption accrue des recommandations de mesures et de programmes exige des stratégies visant à encourager les décideurs à utiliser les recommandations de l'INSP.	Voir également les Guides de discussion 23.	26-Adoption-des-recommandations-de-SP.docx

Personnel de santé publique				
	27. Perfectionnement du personnel de la santé publique	Le renforcement du personnel de santé publique consiste à combler les lacunes en matière d'effectifs, de répartition et de compétences.	Les questions relatives au renforcement du personnel de l'INSP sont traitées dans le Guide sur le perfectionnement du personnel.	27-Renforcement-du-personnel-de-SP.docx

Recherche en santé publique				
	28. Recherche en santé publique	La recherche en santé publique désigne la réalisation d'études destinées à répondre à des questions essentielles de santé publique et à trouver des solutions innovantes aux problèmes de santé publique.		28-Recherche-de-SP.docx

Collaboration intersectorielle (nouveau)(new)				
	29. Collaboration intersectorielle	La collaboration intersectorielle fait référence à la collaboration et à la coordination avec les administrations publiques et les autres parties prenantes pour traiter des questions transversales, comme l'approche Un Monde, Une Santé, la résistance aux antimicrobiens, la sécurité alimentaire, la santé environnementale ou la nutrition.		Le lien de téléchargement se trouve ici

Liens entre les niveaux national et infranational (nouveau) (new)

	<p>30. Lien et soutien aux administrations de santé publique infranationales (p. ex., les offices de santé locaux et régionaux)</p>	<p>Les liens et le soutien aux administrations de santé publique au niveau infranational et le soutien décrit la manière dont l'INSP soutient le système de santé publique du pays en travaillant avec les niveaux infranationaux et en les renforçant.</p>	<p>Comme tout Guide de discussion, celui-ci peut être adapté pour répondre aux besoins d'un INSP particulier ou pour un usage particulier. Par exemple,</p> <ul style="list-style-type: none">• les points qui ne sont pas pertinents peuvent être éliminés de la discussion (p. ex., si les laboratoires ne participent pas à la discussion, on peut les ignorer), ou des points peuvent être ajoutés.• Ce document a pour but d'aider l'INSP à réfléchir à son travail avec les administrations infranationales qui ne font pas partie de l'INSP, p. ex., les bureaux de santé de district. Pour les discussions impliquant des entités infranationales qui font partie de l'INSP, p. ex., les antennes régionales d'un INSP, ce Guide de discussion peut être modifié, p. ex., pour mettre l'accent sur la communication dans les deux sens et les efforts conjoints, au lieu de souligner le rôle du siège de l'INSP.	<p>Le lien de téléchargement se trouve ici</p>
--	---	---	--	--